



**OBJET : RESSOURCES HUMAINES – PISCINES – RISQUES PSYCHOSOCIAUX : CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ANALYSE DES FACTEURS DE RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET L'ACTUALISATION DU PLAN D'ACTION**

---

**N° 25-65**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

- VU** la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires ;
- VU** la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;
- VU** le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;
- VU** le décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics ;
- VU** le décret n°85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la Fonction Publique Territoriale ;
- VU** l'article R.4121-2 du Code du Travail ;
- VU** l'accord cadre du 20 novembre 2009 relatif à la santé et à la sécurité au travail dans la Fonction Publique ;
- VU** le diagnostic des risques psychosociaux et le plan d'actions initial formalisé en 2018 ;
- CONSIDERANT** la mauvaise ambiance et le climat délétère qui règnent au sein des piscines ;
- CONSIDERANT** dans ce contexte que les représentants du personnel, lors de la séance du Comité Social Territorial du 14 mai 2025, ont sollicité la mise à jour du diagnostic des risques psychosociaux pour le service des Piscines ;
- VU** par ailleurs, le courrier du 28 août 2025 de la médecine professionnelle du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Bas-Rhin effectuant un signalement de souffrance psychologique au travail dénoncée par de nombreux agents ;
- CONSIDERANT** qu'une consultation au titre de l'engagement dans cette démarche de prévention des risques psychosociaux a été lancée ;
- SUR LE RAPPORT** de la Commission Réunie, en sa séance du 11 septembre 2025 retenant l'offre du Centre de Gestion de la Fonction Publique du Bas-Rhin, estimant la prestation en question à 5.070 € ;
- VU** le projet de convention en ce sens, diffusée à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance plénière du 25 septembre 2025 ;
- ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Madame Sabrina LABBE-LASTAVEL, Directrice Générale Adjointe ;
- SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président de la séance ;
- ET APRES** en avoir délibéré ;

**à l'unanimité  
entérine**

la convention pour l'accompagnement dans l'analyse des facteurs de risques psychosociaux et l'actualisation du plan d'action RPS au service « Piscine » à conclure avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Bas-Rhin, dans les forme et rédaction proposées,

**autorise**

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à la signer.

POUR EXTRAIT CONFORME

La secrétaire de séance,



Sandrine HIMBERT

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 29 septembre 2025
- publication sur le site internet le : 29 septembre 2025

**Acte à classer****DE--25-65**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> <b>AR reçu</b> <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2025-09-29T11-56-32.00 ( MI264141670 )

Identifiant unique de l'acte : 067-246701064-20250925-DE--25-65-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )

Objet de l'acte : RESSOURCES HUMAINES - PISCINES - RISQUES PSYCHOSOCIAUX  
: CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE TERRITORIALE POUR L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ANALYSE  
DES FACTEURS DE RISQUES PSYCHOSOCIAUX ET L'ACTIVATION  
DU PLAN D'ACTION

Date de décision : 25/09/2025

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique  
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [25-65 RH PISICNES RISUQES  
PSYCHOSOCIAUX CONVENTION  
AVEC LE CNFPT.PDF](#)

Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 29/09/25 à 11:56

Date 29/09/25 à 11:56

Date 29/09/25 à 12:02

Par **SEGUIN Muriel**

Par **SEGUIN Muriel**